

CONSEIL D ECOLE DU 14 mars 2023

Enseignants	Représentants des parents d'élèves	Divers	excusés
M. Mémeteau	Mme Vriet	Mme Pierron Commune Villefagnan	Mme Bégin(ATSEM)
M Chaussat	Mme Godiet		Mme Durand (ATSEM)
Mme Prosper	Mme Guillonau		M. L'Inspecteur
M. Bernard	Mme Breton		M. Boeuf
Mme Hyvernaud	Mme Hugon		M. Ragonnaud affaire scolaire
M Dupont	Mme Onetti		Mme Sillon
			Mme Denis Petit
			Mme Massias
			M. Robin Psy EN

Ordre du Jour

1. Effectifs et rentrée 2023
2. Evaluations CP
3. Nouvelle organisation pour les 4 jours
4. Actions et sorties
5. Questions

1. Effectifs et répartitions, coopérative

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
14 mars 23	2	5	10	15	14	11	19	24	22	122

**Mme Denis Petit : PS MS GS 22
CE1 CE2 14**

Mme Massias/M; Chaussat : GS CP 25

Mme Hyvernaud :

M. Bernard Mme Prosper : CE2 16

M. Dupont CM1 24

M. Mémeteau : CM2 22

12 enfants du voyage sont passés dans notre école et sont repartis.
Nous accueillons une nouvelle petite Ukrainienne.

A la rentrée :

Le Directeur Académique a pris en compte les arguments relayés par M. L'Inspecteur et nous ne fermons pas de classe.

Les effectifs en prévision à la rentrée seraient car il est difficile d'avoir des chiffres exacts .:

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
rentrée	3	11	7	13	15	14	11	19	24	117

L'organisation pour la rentrée dépendra des nouvelles inscriptions car en comparaison de la rentrée 2022, il était prévu deux classes de 16 en maternelle CP et nous en sommes aujourd'hui à 22 et 24. Il nous faut donc attendre.

2. Evaluations CP :

Voici les résultats de notre école : réussite en %

FRANCAIS

Manipuler ses syllabes : 82%

Manipuler des phonèmes : 61%

Connaitre le nom des lettres et le son

qu'elles produisent : 88 %

Comprendre des textes à l'oral : 68%

Comprendre des phrases à l'oral : 89%

Comprendre des mots à l'oral : 75 %

MATHS

Résoudre des problèmes : 72%

Reproduire un assemblage : 65%

Quantifier des collections : 91%

Placer un nombre sur une droite graduée : 70%

Lire des nombres entiers : 98%

Ecrire des nombres entiers : 90%

Comparer les ombres : 55 %

Nous avons un groupe classe avec de bons élèves mais aussi des enfants en difficulté voire grosses difficultés.

On peut s'interroger sur les domaines suivants : manipuler des phonèmes et comprendre à l'oral. Ce dernier fait apparaitre un manque d'attention due à une agitation importante entraînant une concentration déficitaire.

En maths : la réussite est trop faible en numération sur la comparaison des nombres et le placement sur une droite graduée.

Mise en place les lundis, jeudis et vendredis d'une séance soit dans la classe de CE1 soit dans la classe de CE2. Les enfants rencontrant des soucis travaillent en petit groupe sur des thèmes spécifiques préparés par Mme Sillon. Elle prend également en charge la classe entière de CP pour un travail sur un projet d'écriture. Cela permet ainsi de libérer du temps pour le groupe de GS.

3. Nouvelle organisation suite au vote des 4 jours.

Malgré le vote du conseil d'école, la CDC a décidé d'uniformiser toutes les écoles du territoire sur le rythme de 4 jours et de quitter ainsi le cadre légal de 4.5 jours. Ce changement a été accordé par m. le Directeur Académique. Les journées seront donc plus longues et il n'y aura plus de TAP et d'aide aux devoirs. L'apprentissage des leçons devra donc se faire totalement à la maison.

Demande des parents : sera-t-il possible de dédier une pièce aux devoirs et lecture ? A voir avec les personnels de garderie.

Les horaires : LMJV 8h45 12h00 13h30 16h15 Nous dépendons des bus et d'une pause minimale de 1h30 à midi.

Repas entre 12h00 et 13h20.

Les APC (Activités pédagogiques complémentaires) se feront alors le mercredi matin une fois par mois. Nous préviendrons ainsi le ramassage scolaire pour que les enfants puissent prendre le bus. Les enfants pourront rester toute la matinée car nous ne proposerons pas plus d'une heure. Le reste du temps ils pourront s'avancer sur leurs devoirs.

4. Actions et sorties

Cinéma : le 28 février Cycle 2 Bovines Cycle 3 Où est la maison de mon ami - film iranien.

Spectacle : 14 mars - Maternelle - titi tombe Titi tombe pas. Rencontre de 2 personnages aux comportements opposés qui apprennent l'un de l'autre.

Sport : CE2 avec Jérôme pour les classes de CP CE1 et Ce2. Cycle athlétisme.

31 mars: accueil dans la classe de GS CP d'une autrice en littérature jeunesse.

Sortie histoire mars : Saveilles pour les Cm1 et en Juin sur Embourie et Bougon pour les CE2.

Sorties environnement trimestre 3: végétation forêt (Cetef), faune forêt (chasse) , milieux humides (pêche)

PEAC : Classe de Mme Hyvernaud : 30 mars animation autour du jardin respectueux, 12 juin visite des jardins de Saint-Fraigne et participation à des ateliers.

Animations des infirmières scolaires sur l'hygiène buccodentaire Cycle 2, des écrans et du sommeil CM1, sur l'évolution du corps à la puberté CM2.

.Piscine : juin 4 séances pour les GS CP et CM1 suite à la non réouverture de la piscine.

Subvention 1300 € conseil départemental : cette somme nous permet d'avoir des animations et du matériel autour de l'environnement.

Fête de fin d'année : Kermesse, spectacle offert aux enfants et exposition.

5. Questions

Pourquoi les repas ne sont pas déduits les jours de grève ?

Un service minimum est mis en place lors de grève et donc le service de restauration scolaire est à disposition.

Les parents peuvent retrouver cette information dans le règlement intérieur des services de restauration scolaire et périscolaire accueils périscolaires et extrascolaires "Article 2 : Tarifs et paiement des prestation

Sortie des classes : Les enseignants ne pourraient-ils pas s'écarter lorsqu'il y a une discussion sur un enfant avec les parents ?

Nous serons plus vigilants à ce sujet .

Cantine : de plus en plus d'enfants se plaignent des punitions assis le long du mur à la cantine. Les parents se questionnent sur l'efficacité et la modalité de la punition. Ils sont d'accord avec le fait de punir, mais trouvent les punitions inadaptées et surtout longues la plupart du temps...

Après consultation de M. Renaudon, il apparaît que les enfants du premier service sont très agités ce qui entraîne de la nervosité. Les petits interpellent bruyamment les plus grands et se déplacent trop. Il n'y a qu'une personne pour surveiller le côté élémentaire ce qui est insuffisant pour faire respecter les règles de bonne conduite. M. Bernard a bien dit que les agents de cantine n'ont pas pour rôle de faire « la surveillance » (ce qui incombe à la personne en plus) mais d'accompagner les enfants pendant leur repas. C'est donc au surveillant de cantine d'imposer les règles. Il y a également un système d'avertissements .

A voir si une personne supplémentaire ne serait pas utile dans la cantine pour la surveillance. Le second service se passe mieux avec les plus grands. Etudier également une éventuelle réorganisation pour la rentrée prochaine.

E3D : où en est la pose des robinets thermostatiques ?

La CDC a précisé que c'était prévu dans le planning des services techniques. Date non précisée.

Projet de jardin à l'école : en étude faisabilité ou construction de bacs.

APE : proposition de photos individuelles le 6 avril après la classe.

Conseil d'école Clos à 20h15.

Laurent BERNARD

